





DOSSIER DE CANDIDATURE - 2025 INSTALLATION COMMERCE AMBULANT

Lieu d'installation :				
Produits de vente :				
DEMANDEUR - CANDIDAT				
DEMINIDEDIT - GARDIDAT				
Raison sociale :				
Nom : Prénom :				
Domiciliation/adresse :				
Contact(s) téléphonique(s) :				
Contact(s) telephonique(s).				
Email :				
BESOINS				
Surface d'occupation (en mètre) : Largeur au sol : Longueur au sol :				
Électricité : oui □ non □				
Informations complémentaires :				

Joindre les documents suivants :

- Photocopie de la pièce d'identité du dirigeant officiel
- Photocopie de l'extrait de Kbis de moins de 3 mois, inscription au registre du commerce ou registre des métiers de l'artisanat.

DROITS DE PLACE TARIFS 2025					
DROITS DE VOIRIE		SUPPLÉMENTS APPLICABLES SUR LES DROITS DE PLACE OU DE VOIRIE			
Commerce ambulant - par m² par jour	2,20€	Option électricité par jour et par commerce - volant			
Pénalités pour défaut de déclaration initiale ou prolongation non déclarée (Les frais de pénalités s'ajoutent au tarif en vigueur facturé pour les droits de voirie)	30,00 €	Petit consommateur (ayant au maximum un appareil CB, une balance et un petit éclairage)	3,20€		
		Gros consommateur (ayant besoin de froid et/ou de chaud) (limite maximale de consommation 220 volts / 3680 watts / 16 ampères)	4,30 €		
		Branchement non déclaré (Abonnés ou volants)	15,30 €		

Mairie de Château – Thierry / Police Municipale 16 Place de l'Hôtel de Ville – 02400 Château-Thierry

a tel : 03.23.84.87.09 / 06.12.59.17.87

 \boxtimes e-mail : policemunicipale@ville-chateau-thierry.fr

Le : Date et signature du demandeur :

Mairie de Château-Thierry Place de l'Hôtel de ville - BP 20198 02405 Château-Thierry Cedex contact@ville-chateau-thierry.fr 03 23 84 86 86 - chateau-thierry.fr